



Assemblée générale

Distr. générale
22 mars 2011
Français
Original : anglais

Soixante-quatrième session

Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2012-2013*

Titre IX Contrôle interne

Chapitre 31 Contrôle interne

(Programme 25 du cadre stratégique pour la période 2012-2013)**

Table des matières

	<i>Page</i>
Vue d'ensemble	2
A. Direction exécutive et administration	8
B. Programme de travail	11
Sous-programme 1. Audit interne	12
Sous-programme 2. Inspection et évaluation	15
Sous-programme 3. Investigations	19
C. Appui au programme	23
Annexe	
Produits de l'exercice 2010-2011 qui ne seront pas reconduits pendant l'exercice 2012-2013 . .	27

* Une version condensée du budget-programme approuvé paraîtra ultérieurement en tant que *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-sixième session, Supplément n° 6 (A/66/6/Add.1)*.

** *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-cinquième session, Supplément n° 6 (A/65/6/Rev.1)*.



Vue d'ensemble

Tableau 31.1

Prévisions de dépenses

Projet du Secrétaire général	39 025 300 dollars ^a
Montant révisé des crédits ouverts pour 2010-2011	38 925 000 dollars
^a Aux taux de 2010-2011.	

Tableau 31.2

Tableau d'effectifs proposé

Postes	Nombre de postes	Classe
<i>Budget ordinaire</i>		
Postes proposés pour l'exercice biennal 2012-2013	122	1 SGA, 1 SSG, 3 D-2, 5 D-1, 13 P-5, 28 P-4, 23 P-3, 15 P-2/1, 8 G(1°C), 24 G(AC), 1 AL
Création	1	SSG pour le sous-programme Direction exécutive et administration
Conversions en postes permanents ^a	6	3 P-3, 3 P-2/1, pour le sous-programme 2
Postes approuvés pour l'exercice biennal 2010-2011	115	1 SGA, 3 D-2, 5 D-1, 13 P-5, 28 P-4, 20 P-3, 12 P-2/1, 8 G(1°C), 24 G(AC), 1 AL

Abréviations : SGA : secrétaire général adjoint; SSG : sous-secrétaire général; G(1°C) : agent des services généraux (1^{re} classe); G(AC) : agent des services généraux (Autres classes); AL : agent local.

^a Conversions en postes permanents de postes précédemment financés au moyen des ressources prévues au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions).

- 31.1 L'objet général du programme est de renforcer la transparence et la responsabilité et d'aider l'Organisation à se montrer hautement efficace et efficiente et à atteindre ses objectifs. Le Bureau des services de contrôle interne exerce ses fonctions en toute autonomie, conformément à l'Article 97 de la Charte des Nations Unies. Il est habilité à entreprendre, mener à bien et faire connaître toute activité qu'il juge nécessaire à l'exercice de sa mission en matière de contrôle. Il aide le Secrétaire général à exercer ses responsabilités en matière de contrôle interne des ressources et du personnel de l'Organisation en exerçant un contrôle et en procédant à des audits internes, à des inspections, à des évaluations et des investigations.
- 31.2 Le mandat du programme découle des résolutions 48/218 B, 54/244 et 59/272 de l'Assemblée générale, des dispositions pertinentes du Règlement financier et des règles de gestion financière de l'Organisation des Nations Unies (ST/SGB/2003/7), ainsi que du Règlement et des règles régissant la planification des programmes, les aspects du budget qui ont trait aux programmes, le contrôle de l'exécution et les méthodes d'évaluation (ST/SGB/2000/8). Afin d'assurer une parfaite coordination des travaux, le Bureau travaille en collaboration étroite avec les autres organes de contrôle, à savoir le Comité des commissaires aux comptes et le Corps commun d'inspection.
- 31.3 Pour atteindre les objectifs de responsabilité et de transparence, le Bureau soutient l'action menée par l'Organisation pour se doter d'un système de responsabilité efficace et transparent et de

moyens plus efficaces de déterminer, d'évaluer et d'atténuer les risques. À cet effet, le Bureau :

a) propose des mesures en vue d'aider l'Organisation à mettre en place un cadre approprié de contrôle interne, y compris un mécanisme de gestion des risques; b) fournit des informations et des évaluations indépendantes pour contribuer à une prise de décisions efficace; et c) fournit des examens indépendants concernant l'efficacité avec laquelle les ressources de l'Organisation sont utilisées. Il s'acquitte de cette mission en publiant en temps opportun des rapports de qualité sur ses activités d'inspection, d'évaluation, d'audit interne et d'investigation, conformément aux normes internationales en vigueur.

- 31.4 Le Bureau aide l'Organisation à améliorer ses résultats en déterminant les facteurs qui influent sur l'efficacité et l'efficacités avec lesquelles sont exécutés les programmes conformément aux directives des organes intergouvernementaux et notamment aux objectifs de développement arrêtés sur le plan international, dont ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire, dans les textes issus des grandes conférences des Nations Unies et dans les accords internationaux depuis 1992. Il prend en outre un certain nombre de mesures pour appuyer la volonté de l'Organisation de prendre systématiquement en compte la problématique hommes-femmes et il contrôle notamment les efforts déployés dans ce domaine par l'Organisation.
- 31.5 Dans le cadre de la cohésion à l'échelle du système, le Bureau poursuit une coordination régulière avec les autres organes de contrôle des Nations Unies, dont le Comité des commissaires aux comptes et le Corps commun d'inspection, de manière à éviter tout double emploi et chevauchement des activités de contrôle et à minimiser toute lacune. En plus de diffuser ses plans de travail, le Bureau tient des réunions bimestrielles avec le Comité des commissaires aux comptes pour débattre de questions d'intérêt mutuel et se réunit selon que de besoin avec le Corps commun d'inspection, en cas de problème particulier. Les hauts représentants de ces entités participent à des réunions tripartites annuelles pour débattre de la coordination des activités de contrôle. Le Bureau participe activement aux travaux et aux réunions des représentants des services d'audit interne des organismes des Nations Unies et des institutions financières multilatérales et du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation. En outre, le Bureau a accueilli une conférence sur les risques et les défis qui se posent aux enquêteurs après le tremblement de terre en Haïti, qui a rassemblé plus de 30 participants représentant 7 organisations internationales du système des Nations Unies et les institutions de Bretton Woods. Cette conférence a permis d'échanger des vues, des enseignements et des données d'expérience tirés d'autres efforts passés d'intervention d'urgence et de reconstruction. En juin 2010, le BSCI a également accueilli la onzième Conférence des enquêteurs internationaux, instance mondiale dans le cadre de laquelle les organisations internationales et les institutions multilatérales se livrent à des réformes et favorisent la responsabilisation et la transparence.
- 31.6 Pour donner suite à la demande formulée par l'Assemblée générale dans sa résolution 64/259, le Secrétaire général adjoint a signé en février 2011 un contrat de mission avec le Secrétaire général, dans lequel il s'est engagé à atteindre des objectifs spécifiques concernant la mise en œuvre du programme, la gestion responsable des ressources, l'application des recommandations relatives au contrôle, le respect des règlements, règles et normes éthiques ainsi que la gestion des facteurs de risque et à contribuer aux intérêts au sens large de l'Organisation, dont il sera tenu responsable. À cet effet, le Secrétaire général adjoint continue à veiller à ce que les objectifs du programme soient dûment pris en compte dans les plans de travail et les évaluations du comportement professionnel de tous les fonctionnaires du Bureau, quel que soit leur niveau, et s'emploie à faire preuve du plus haut degré de professionnalisme et d'efficacité dans l'exécution de sa tâche, pour concrétiser la mission du Bureau, être un organe de contrôle de classe mondiale, respecté par les parties prenantes et jouissant de leur confiance. Comme indiqué dans le rapport d'activité du Bureau des services de contrôle interne pour la période du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010 (A/65/271 (Part I) et

Corr.1), les initiatives essentielles entreprises pour renforcer le Bureau sont notamment les suivantes :

- a) Alignement des priorités du Bureau sur la hiérarchie des risques courus par l'Organisation, pour mieux cerner les nouveaux problèmes qui peuvent se poser à l'Organisation et les risques s'y rapportant. Une analyse des risques permet au Bureau d'affecter en priorité les ressources au contrôle des programmes et domaines d'activité les plus exposés aux risques de fraude, de gaspillage, d'irrégularités, d'inefficacité et de mauvaise gestion;
- b) Élaboration d'un référentiel pour l'audit des risques en matière de stratégie et de gouvernance, pour faire face à la récurrence des problèmes dans ces secteurs à risque; ce référentiel permet aux auditeurs de disposer de critères fondés sur les meilleures pratiques;
- c) Adoption, par la Division de l'inspection et de l'évaluation, d'une grille d'évaluation des risques fondée sur l'analyse des 12 indicateurs indirects de risque disponibles, ce qui permet de planifier l'activité d'évaluation de la Division sur l'ensemble des 27 programmes que comprend le budget ordinaire de l'ONU;
- d) Culture de la compétence professionnelle du personnel, moyennant l'évaluation des connaissances, compétences et capacités pour déterminer quelles sont la formation et les ressources humaines supplémentaires nécessaires pour remédier aux lacunes constatées.

31.7 Le montant total des ressources dont le BSCI aura besoin pour l'exercice biennal 2012-2013 s'élève à 39 025 300 dollars avant actualisation des coûts, soit une augmentation de 100 300 dollars par rapport au montant révisé du crédit ouvert pour l'exercice biennal 2010-2011.

31.8 L'augmentation (voir le tableau 31.4) se répartit comme suit :

- a) L'augmentation nette de 259 000 dollars au titre du poste direction exécutive et administration concerne essentiellement les crédits demandés au titre du nouveau poste de sous-secrétaire général qu'il est proposé de créer;
- b) La diminution nette de 173 700 dollars au titre du programme de travail correspond aux éléments ci-après :
 - i) La diminution nette de 137 000 dollars au titre du sous-programme 1, due à la diminution des dépenses au titre de la rubrique Autres objets de dépense, concerne généralement les consultants et les services contractuels, en conséquence de la diminution des besoins de compétences externes dans les domaines de la gestion stratégique et de la gouvernance, de la gestion des circuits d'approvisionnement, de l'éthique, des ressources humaines et de la gestion des risques;
 - ii) L'augmentation nette de 161 300 dollars au titre du sous-programme 2 comprend une augmentation de 1 215 700 dollars en raison de la conversion proposée en postes permanents de 6 postes de personnel temporaire autre que pour les réunions (3 P-3, 3 P-2) et de l'effet-report de la conversion de 3 postes de temporaire en postes permanents [1 D-1, 1 P-2, 1 poste d'agent des services généraux (Autres classes)], pendant l'exercice biennal 2010-2011, augmentation compensée en partie par une diminution de 1 054 400 dollars au titre des autres objets de dépense, imputable entre autres à la diminution des crédits demandés au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions) en conséquence de la conversion actuellement proposée de 6 postes de temporaire (3 P-3, 3 P-2) en postes permanents;
 - iii) La diminution nette de 198 000 dollars au titre du sous-programme 3 comprend une diminution de 257 900 dollars au titre des autres objets de dépense imputable entre autres à la diminution des crédits demandés au titre des voyages et des services

contractuels, compensée en partie par une augmentation de 59 900 dollars au titre des postes, relative au redéploiement proposé de 5 postes entre divers lieux d'affectation relevant du sous-programme et au redéploiement de 1 poste de Nairobi à New York (1 P-4), de 3 postes de Vienne à New York (1 P-3, 2 P-2) et de 1 poste de Vienne à Nairobi (1 P-2);

- c) L'augmentation nette de 15 000 dollars au titre de l'appui au programme concerne essentiellement l'augmentation du poste autres objets de dépense au titre des services contractuels concernant les services communs d'appui nécessaires aux fins de l'augmentation du nombre des postes qu'il est proposé de redéployer à New York, à partir de Vienne et de Nairobi. Les services communs d'appui sont budgétisés dans chaque lieu d'affectation et les postes au Siège, la gestion des coûts étant centralisée au titre de l'appui au programme. L'augmentation des crédits au titre des services communs d'appui est sans incidence sur les coûts, dans la mesure où l'augmentation à New York est compensée par une diminution des crédits demandés à Vienne et à Nairobi.
- 31.9 Au cours de l'exercice biennal 2012-2013, les autres ressources provenant de contributions mises en recouvrement, dont il est prévu qu'elles s'élèveront à 54 584 300 dollars, soit 49,4 % des ressources nécessaires, correspondent à des activités de contrôle interne concernant le plan-cadre d'équipement au Siège, le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, le Tribunal pénal international pour le Rwanda ainsi que les opérations et les activités de maintien de la paix. Ce montant représente une augmentation de 3 275 100 dollars par rapport à l'exercice biennal 2010-2011, qui est imputable essentiellement à l'accroissement des besoins au titre du compte d'appui, en raison de l'augmentation des coûts salariaux standards propres aux missions, de l'accroissement des ressources nécessaires au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions) et des voyages, comme indiqué dans le rapport du Secrétaire général sur le budget du compte d'appui des opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012 (A/65/761).
- 31.10 En outre, pendant l'exercice biennal 2012-2013, des ressources extrabudgétaires qui devraient se monter à 16 494 200 dollars, soit 14,9 % des ressources nécessaires, seraient utilisées pour des activités de contrôle interne concernant les fonds et programmes des Nations Unies, la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) et les activités de coopération technique. Le niveau prévu correspond à une augmentation d'environ 1 180 600 dollars par rapport à l'exercice biennal 2010-2011, imputable essentiellement à l'augmentation des besoins du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), en matière de dépenses de personnel et de dépenses opérationnelles (voyages et frais généraux de fonctionnement).
- 31.11 Le versement des autres ressources provenant de contributions mises en recouvrement et de fonds extrabudgétaires aura un impact considérable sur la mesure dans laquelle le Bureau pourra fournir des services d'audit, d'inspection, d'évaluation et d'enquête au niveau escompté aux divers fonds et programmes, y compris aux activités de coopération technique, au plan-cadre d'équipement, au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, au Tribunal pénal international pour le Rwanda et aux opérations de maintien de la paix, ce qui devrait leur permettre de réaliser leurs objectifs en favorisant l'efficacité et la responsabilité grâce à la création de mécanismes de contrôle internes et au respect permanent des règles et règlements régissant chaque programme.
- 31.12 Conformément à la résolution 58/269 de l'Assemblée générale, des ressources d'un montant total d'environ 753 300 dollars (budget ordinaire) et 256 700 dollars (autres ressources provenant de contributions mises en recouvrement), prélevées sur les ressources des composantes direction exécutive et administration et programme de travail, ont été affectées à la réalisation des activités de contrôle et d'évaluation. Elles serviront à financer 54 mois de travail d'administrateur et

16 mois de travail d'agent des services généraux. Ces crédits permettront au Bureau de procéder à l'évaluation discrétionnaire et obligatoire de ses propres activités et notamment d'examiner les entrées de données dans le Système intégré de suivi, d'évaluer la qualité des rapports établis par ses soins et d'examiner périodiquement ses activités.

- 31.13 Ces évaluations ont permis d'identifier les processus internes qui peuvent être améliorés et renforcés pour permettre la fourniture efficace des services du Bureau; de la sorte, le programme a pu évaluer la mesure dans laquelle il se conforme au Manuel d'audit interne et respecte les normes et le code de bonne conduite de l'Institut des auditeurs internes, ainsi que l'efficacité avec laquelle il répond aux besoins des diverses parties prenantes tout en concevant des possibilités d'amélioration et en rehaussant la qualité générale de ses divers rapports en présentant des conclusions et des recommandations mieux étayées.
- 31.14 La répartition par composante, en pourcentage, des ressources demandées est indiquée au tableau 31.3 ci-après.

Tableau 31.3

Répartition des ressources par composante, en pourcentage

<i>Composante</i>	<i>Budget ordinaire</i>	<i>Autres contributions mises en recouvrement</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>
A. Direction exécutive et administration	6,8	–	–
B. Programme de travail			
1. Audit interne	39,4	59,2	97,1
2. Inspection et évaluation	18,6	3,7	–
3. Investigations	28,4	35,2	2,9
Total partiel	86,4	98,1	100,0
C. Appui au programme	6,8	1,9	–
Total général	100,0	100,0	100,0

Tableau 31.4

Ressources nécessaires, par composante

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

<i>Composante</i>	<i>2008-2009 (dépenses effectives)</i>	<i>2010-2011 (crédits ouverts)</i>	<i>Augmentation</i>		<i>Total avant actua- lisation des coûts</i>	<i>Actua- lisation</i>	<i>2012-2013 (montant estimatif)</i>
			<i>Montant</i>	<i>Pour- centage</i>			
A. Direction exécutive et administration	1 963,5	2 403,0	259,0	10,8	2 662,0	15,9	2 677,9
B. Programme de travail	30 965,4	33 901,1	(173,7)	(0,5)	33 727,4	306,0	34 033,4
C. Appui au programme	2 011,8	2 620,9	15,0	0,6	2 635,9	54,3	2 690,2
Total partiel	34 940,7	38 925,0	100,3	0,3	39 025,3	376,2	39 401,5

2) *Autres ressources provenant de contributions mises en recouvrement*

<i>Composante</i>	<i>2008-2009 (dépenses effectives)</i>	<i>2010-2011 (montant estimatif)</i>	<i>2012-2013 (montant estimatif)</i>
A. Direction exécutive et administration	–	–	–
B. Programme de travail	44 073,3	50 178,7	53 552,8
C. Appui au programme	991,0	1 130,5	1 031,5
Total partiel	45 064,3	51 309,2	54 584,3

3) *Fonds extrabudgétaires*

	<i>2008-2009 (dépenses effectives)</i>	<i>2010-2011 (montant estimatif)</i>	<i>2012-2013 (montant estimatif)</i>
A. Direction exécutive et administration	–	–	–
B. Programme de travail	9 711,1	15 313,6	16 494,2
C. Appui au programme	–	–	–
Total partiel	9 711,1	15 313,6	16 494,2
Total [(1) + (2) + (3)]	89 716,1	105 547,8	110 480,0

Tableau 31.5

Postes nécessaires

<i>Catégorie</i>	<i>Postes permanents inscrits au budget ordinaire</i>		<i>Postes temporaires</i>							
			<i>Budget ordinaire</i>		<i>Autres contributions mises en recouvrement</i>		<i>Fonds extrabudgétaires</i>		<i>Total</i>	
	<i>2010- 2011</i>	<i>2012- 2013</i>	<i>2010- 2011</i>	<i>2012- 2013</i>	<i>2010- 2011</i>	<i>2012- 2013</i>	<i>2010- 2011</i>	<i>2012- 2013</i>	<i>2010- 2011</i>	<i>2012- 2013</i>
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur										
SGA	1	1	–	–	–	–	–	–	1	1
SSG	–	1	–	–	–	–	–	–	–	1
D-2	3	3	–	–	–	–	–	–	3	3
D-1	5	5	–	–	3	3	1	1	9	9
P-5	13	13	–	–	16	16	6	6	35	35
P-4/3	48	51	–	–	102	99	25	25	175	175
P-2/1	12	15	–	–	–	–	1	1	13	16
Total partiel	82	89	–	–	121	118	33	33	236	240
Agents des services généraux										
1 ^{re} classe	8	8	–	–	2	2	–	–	10	10
Autres classes	24	24	–	–	15	16	13	13	52	53
Total partiel	32	32	–	–	17	18	13	13	62	63

Catégorie	Postes temporaires									
	Postes permanents inscrits au budget ordinaire				Autres contributions mises en recouvrement					
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		Fonds extrabudgétaires		Total	
	2010-2011	2012-2013	2010-2011	2012-2013	2010-2011	2012-2013	2010-2011	2012-2013	2010-2011	2012-2013
Catégories diverses										
Agents locaux	1	1	–	–	7	6	–	–	8	7
Agents du service mobile	–	–	–	–	17	16	–	–	17	16
Total partiel	1	1	–	–	24	22	–	–	25	23
Total	115	122	–	–	162^a	158^b	46^a	46^b	323	326

^a Les 208 postes nécessaires pour l'exécution des activités de contrôle financées au moyen d'autres ressources provenant de contributions mises en recouvrement et de fonds extrabudgétaires se répartissent comme suit : PNUE [1 P-4, 1 agent des services généraux (Autres classes)]; ONU-Habitat (1 P-3, 1 agent des services généraux (Autres classes)]; HCR [1 D-1, 3 P-5, 9 P-4, 5 P-3, 4 agents des services généraux (Autres classes)]; HCDH (1 P-4); Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (1 P-4); activités financées conjointement (1 P-2); Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (1 P-4); Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies [1 P-5, 2 P-4, 1 P-3, 1 agent des services généraux (Autres classes)]; Compte d'appui en remboursement pour le Bureau des services de contrôle interne [2 agents des services généraux (Autres classes)]; appui au programme (activités techniques extrabudgétaires) [2 P-5, 1 P-4, 1 P-3, 3 agents des services généraux (Autres classes)]; coopération technique [1 P-4, 1 agent des services généraux (Autres classes)]; Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (1 P-4, 1 P-3); Tribunal pénal international pour le Rwanda (2 P-4, 1 P-3); plan-cadre d'équipement (1 P-5, 1 P-4), et appui aux activités de maintien de la paix (3 D-1, 15 P-5, 52 P-4, 44 P-3, 2 agents des services généraux (1^{re} classe), 15 agents des services généraux (Autres classes), 17 postes d'agent du service mobile et 7 postes d'agent local).

^b Les 204 postes nécessaires pour l'exécution des activités de contrôle financés au moyen d'autres ressources provenant de contributions mises en recouvrement et de fonds extrabudgétaires se répartissent comme suit : PNUE [1 P-4, 1 agent des services généraux (Autres classes)]; ONU-Habitat [1 P-3, 1 agent des services généraux (Autres classes)]; HCR [1 D-1, 3 P-5, 9 P-4, 5 P-3, 4 agents des services généraux (Autres classes)]; HCDH (1 P-4); Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (1 P-4); activités financées en commun (1 P-2); Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (1 P-4); Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies [1 P-5, 2 P-4, 1 P-3, 1 agent des services généraux (Autres classes)]; Compte d'appui en remboursement pour le Bureau de services de contrôle interne [2 agents des services généraux (Autres classes)]; appui au programme (activités techniques extrabudgétaires) [2 P-5, 1 P-4, 1 P-3, 3 agents des services généraux (Autres classes)]; coopération technique [1 P-4, 1 agent des services généraux (Autres classes)]; Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (1 P-4, 1 P-3); Tribunal pénal international pour le Rwanda (2 P-4); plan-cadre d'équipement (1 P-5, 1 P-4), appui aux activités de maintien de la paix (3 D-1, 15 P-5, 51 P-4, 43 P-3, 2 agents des services généraux (1^{re} classe), 16 agents des services généraux (Autres classes), 16 postes d'agent du service mobile et 6 postes d'agent local).

A. Direction exécutive et administration

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 2 662 000 dollars

- 31.15 Le Bureau du Secrétaire général adjoint est chargé de la planification stratégique et du contrôle et assure la coordination du programme de travail du Bureau des services de contrôle interne. Il coordonne l'exécution des trois sous-programmes, assure la liaison avec les Comités des commissaires aux comptes et le Corps commun d'inspection et entretient des relations de travail étroites avec les autres services d'inspection et de contrôle des fonds et programmes opérationnels

et d'autres organismes des Nations Unies. Enfin, il exerce un contrôle rigoureux sur la qualité des rapports présentés par le BSCI à l'Assemblée générale, supervise l'emploi des ressources et coordonne le suivi de la qualité de la gestion et de la mise en œuvre des recommandations du BSCI.

Tableau 31.6

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Faire en sorte que les programmes, les activités et les opérations soient exécutés et gérés de manière efficace et productive, en conformité avec les textes en portant autorisation et faciliter les progrès de la transparence et de la responsabilisation

Réalisations escomptées	Indicateurs de succès
a) Amélioration des délais de soumission de la documentation	a) Pourcentage accru des documents d'avant-session soumis dans les délais prescrits <i>Mesure des résultats</i> 2008-2009 : 85 % 2010-2011 (estimation) : 90 % 2012-2013 (objectif) : 100 %
b) Poursuite de la coopération avec les autres organes de contrôle des Nations Unies	b) Maintien du nombre d'activités menées en collaboration avec d'autres organismes <i>Mesure des résultats</i> 2008-2009 : 8 réunions 2010-2011 (estimation) : 11 réunions 2012-2013 (objectif) : 11 réunions
c) Recrutement et affectation du personnel dans les délais prescrits	c) Réduction du nombre moyen de jours pendant lesquels les postes d'administrateur demeurent vacants <i>Mesure des résultats</i> 2008-2009 : 199 jours 2010-2011 (estimation) : 182 jours 2012-2013 (objectif) : 160 jours

Facteurs externes

31.16 Le Bureau devrait atteindre ses objectifs et concrétiser les réalisations escomptées sous réserve que ses clients lui fassent part de leurs réactions dans les meilleurs délais et que les parties extérieures se montrent coopératives.

Produits

31.17 Les produits prévus pour l'exercice biennal sont les suivants :

- a) Services d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) : décision de l'Assemblée générale :

- i) Service fonctionnel des réunions : réunions d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts et séances de la Cinquième Commission (6);
 - ii) Documents à l'intention des organes délibérants : rapport sur les activités du Bureau des services de contrôle interne et rapports circonstanciels sur des activités spécifiques du Bureau (2) à l'intention de l'Assemblée;
- b) Services de conférence, administration et contrôle (budget ordinaire) : organisation et suivi des réunions (1); planification et initiatives stratégiques.

Tableau 31.7

Ressources nécessaires

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2010-2011	2012-2013 (avant actuali- sation des coûts)	2010-2011	2012-2013
Budget ordinaire				
Postes	2 156,4	2 471,2	7	8
Autres objets de dépense	246,6	190,8	–	–
Total	2 403,0	2 662,0	7	8

- 31.18 Le montant demandé (2 662 000 dollars) permettra de financer les sept postes existants [1 SGA, 1 P-5, 1 P-4, 1 P-3, 1 poste d'agent des services généraux (1^{re} classe) et 2 postes d'agent des services généraux (Autres classes)] et la création envisagée d'un poste de sous-secrétaire général (2 471 200 dollars), ainsi que les autres objets de dépense du Bureau du Secrétaire général adjoint, pour un montant de 190 800 dollars. L'augmentation nette de 314 800 dollars au titre des autres objets de dépense s'explique essentiellement par la création envisagée d'un nouveau poste de sous-secrétaire général pour aider le Bureau du Secrétaire général adjoint à s'acquitter des responsabilités qui lui incombent, comme indiqué au paragraphe 31.15 ci-dessus. À l'heure actuelle, le Secrétaire général adjoint dispose du concours de trois administrateurs (1 assistant spécial à la classe P-5 et 2 responsables de programme à la classe P-4 et P-3 respectivement) et de trois fonctionnaires auxiliaires. La gestion d'environ 327 postes, situés à New York, Genève, Vienne et Nairobi et dans 15 autres lieux d'affectation, y compris dans des missions de maintien de la paix, des missions politiques spéciales financées au moyen du budget ordinaire, d'autres ressources provenant de contributions mises en recouvrement et de ressources extrabudgétaires nécessiterait un poste de haut niveau, critique pour assurer la coordination effective des sous-programmes ainsi que pour animer et administrer le Service administratif. Le Sous-secrétaire général envisagé aiderait le Secrétaire général adjoint à mettre en œuvre le mandat du BSCI, en particulier à s'acquitter des responsabilités opérationnelles et administratives journalières, y compris la coordination des activités des sous-programmes, assurerait la synergie entre les sous-programmes, recenserait et animerait des activités et des fonctions associant plusieurs divisions, concevrait le programme d'information du BSCI et en superviserait la mise en œuvre, dispenserait au Secrétaire général adjoint des conseils concernant les questions politiques relatives aux activités du BSCI, assurerait le suivi de la mise en œuvre des résolutions et des décisions des organes directeurs, assurerait la présidence des divers comités interdivisions permanents et circonstanciels relevant du Secrétaire général adjoint et assurerait la gestion du BSCI en l'absence du Secrétaire général adjoint. Ceci permettrait au Secrétaire général adjoint de se consacrer davantage aux

problèmes stratégiques et décisionnels, de telle sorte que l'activité du BSCI demeure adaptée à celle de l'Organisation des Nations Unies et soit conforme au mandat de l'Assemblée générale.

- 31.19 Il est proposé de réduire les ressources demandées au titre des autres objets de dépense (55 800 dollars), essentiellement au titre des services contractuels, les crédits précédemment prévus pour l'adaptation du système « Auto-audit » et de la base de données « Issue Track II » n'étant plus nécessaires.

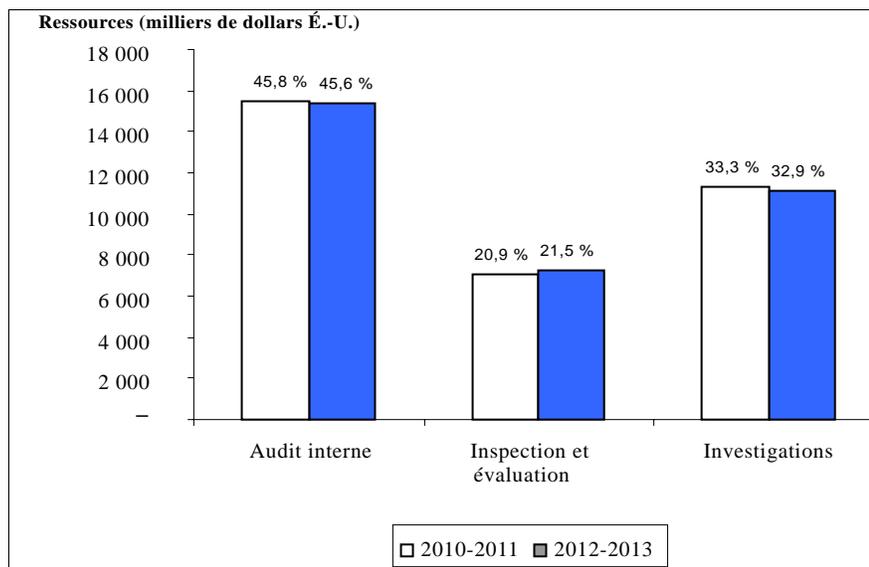
B. Programme de travail

Tableau 31.8

Ressources nécessaires

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2010-2011	2012-2013 (avant actuali- sation des coûts)	2010-2011	2012-2013
Budget ordinaire				
1. Audit interne	15 522,7	15 385,7	48	48
2. Inspection et évaluation	7 078,8	7 240,1	17	23
3. Investigations	11 299,6	11 101,6	35	35
Total partiel	33 901,1	33 727,4	100	106
Autres ressources provenant de contributions				
mises en recouvrement	50 178,7	53 552,8	158	154
Fonds extrabudgétaires	15 313,6	16 494,2	46	46
Total	99 393,4	103 774,4	304	306

Ressources nécessaires par sous-programme



Sous-programme 1 Audit interne

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 15 385 700 dollars

- 31.20 C'est à la Division de l'audit interne qu'incombe la responsabilité opérationnelle du sous-programme. Le sous-programme sera mis en œuvre conformément à la stratégie décrite au sous-programme 1 (Audit interne) du programme 25 (Contrôle interne) du Cadre stratégique pour la période 2012-2013.

Tableau 31.9

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Renforcer les processus de gestion des risques et de contrôle interne pour contribuer à l'amélioration de la gouvernance

Réalisations escomptées

a) Plus grande aptitude des États Membres et du Secrétariat, à prendre, en se fondant sur des audits internes, des décisions propres à renforcer les processus de contrôle interne et de gouvernance et à améliorer la gestion des risques

Indicateurs de succès

a) i) Augmentation du nombre de fois où il est fait mention des rapports de la Division de l'audit interne dans la prise de décisions des États Membres

Mesure des résultats

2008-2009 : sans objet
2010-2011 (estimation) : 10 fois
2012-2013 (objectif) : 15 fois

ii) Stabilité du pourcentage de directeurs de programme considérant que les rapports de la Division de l'audit interne sont exacts et utiles

Mesure des résultats

2008-2009 : 75 %

2010-2011 (estimation) : 95 %

2012-2013 (objectif) : 95 %

iii) Stabilité du pourcentage des recommandations d'audit jugées capitales formulées au sujet de la gestion des risques qui sont acceptées par les directeurs de programme

Mesure des résultats

2008-2009 : 95 %

2010-2011 (estimation) : 95 %

2012-2013 (objectif) : 95 %

b) Exécution plus efficiente et efficace des activités prescrites et responsabilisation accrue des directeurs de programme

b) i) Stabilité du pourcentage des recommandations d'audit jugées capitales formulées au sujet de la responsabilisation, de l'efficience et de l'efficacité qui sont acceptées par les directeurs de programme

Mesure des résultats

2008-2009 : 95 %

2010-2011 (estimation) : 95 %

2012-2013 (objectif) : 95 %

ii) Stabilité de pourcentage des recommandations d'audit jugées capitales formulées au sujet d'économies, du recouvrement de sommes perdues ou indûment versées et des revenus supplémentaires qui sont acceptées par les directeurs de programme

Mesure des résultats

2008-2009 : 95 %

2010-2011 (estimation) : 95 %

2012-2013 (objectif) : 95 %

Facteurs externes

31.21 Le sous-programme devrait atteindre ses objectifs et déboucher sur les réalisations escomptées sous réserve que les directeurs de programme accordent toute l'importance voulue à la conduite des audits internes et acceptent les recommandations.

Produits

31.22 Durant l'exercice biennal 2012-2013, les produits finals ci-après seront exécutés :

- a) Services d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire/autres ressources provenant de contributions mises en recouvrement/fonds extrabudgétaires) :
- i) Décision de l'Assemblée générale :
- a. Service fonctionnel des séances de la Cinquième Commission (4);
- b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapports établis par les auditeurs à l'issue de leur mission (4);
- b) Services de conférence, administration et contrôle (budget ordinaire/autres ressources provenant de contributions mises en recouvrement/fonds extrabudgétaires) : examen de l'application, par les départements et les bureaux, des recommandations d'audit (4) : établissement de rapports finals d'audit (au maximum 450) à l'intention des directeurs de programme pendant l'exercice biennal.

Tableau 31.10

Ressources nécessaires

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2010-2011	2012-2013 (avant actualisation des coûts)	2010-2011	2012-2013
Budget ordinaire				
Postes	13 942,3	13 942,3	48	48
Autres objets de dépense	1 580,4	1 443,4	–	–
Total partiel	15 522,7	15 385,7	48	48
Autres ressources provenant de contributions mises en recouvrement	31 604,3	32 320,1	100	95
Fonds extrabudgétaires	14 868,8	16 018,9	44	44
Total	61 995,8	63 724,7	192	187

- 31.23 Le montant de 15 385 700 dollars, qui représente une diminution nette de 137 000 dollars, permettra de financer les 48 postes existants [1 D-2, 3 D-1, 5 P-5, 10 P-4, 10 P-3, 6 P-2, 4 agents des services généraux (1^{re} classe) et 9 agents des services généraux (Autres classes)], pour un montant total de 13 942 300 dollars ainsi que les autres objets de dépense (1 443 400 dollars). La diminution des ressources demandées au titre des autres objets de dépense (137 000 dollars) s'explique essentiellement par une diminution des ressources nécessaires : a) pour les consultants; b) pour les services contractuels de spécialistes de la gestion des risques et par le fait qu'il n'est plus demandé un crédit non renouvelable de 29 200 dollars pour l'adaptation du système « AutoAudit » et de la base de données « Issue Track » alors que ce crédit avait été inscrit au budget de l'exercice 2010-2011; et c) au remplacement du mobilier et du matériel informatique.
- 31.24 Le sous-programme est financé par d'autres ressources provenant de contributions mises en recouvrement, qui devrait s'élever à 32 320 100 dollars et financer 95 postes (12 administrateurs, 4 agents des services généraux, 12 agents du Service mobile et 4 agents locaux) et au moyen de ressources extrabudgétaires d'un montant estimatif de 16 018 900 dollars, qui serviront à financer 44 postes (33 administrateurs et 11 agents des services généraux), les titulaires de ces postes devant se consacrer aux activités d'audit concernant les fonds et programmes et Nations Unies, la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, ONU-Habitat, le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, le Tribunal pénal international pour le Rwanda, les activités

de coopération technique et les opérations de maintien de la paix. Par rapport à l'exercice biennal 2010-2011, les autres ressources provenant de contributions mises en recouvrement devraient augmenter de 715 800 dollars, essentiellement au titre du compte d'appui, en conséquence de l'augmentation du coût standard des traitements du personnel des missions et de l'augmentation des ressources nécessaires au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions) et des voyages dans le cadre d'opérations de maintien de la paix (voir A/65/761). S'agissant des contributions extrabudgétaires, le volume des ressources devrait augmenter de 1 150 100 dollars par rapport à l'exercice biennal 2010-2011, essentiellement du fait de l'augmentation des crédits demandés pour le HCR s'agissant des postes et des moyens requis pour financer les voyages et les frais généraux de fonctionnement.

Sous-programme 2 Inspection et évaluation

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 7 240 100 dollars

- 31.25 La responsabilité de l'exécution du sous-programme incombe à la Division de l'inspection et de l'évaluation. Le sous-programme sera mis en œuvre conformément à la stratégie décrite au sous-programme 2 (Inspection et évaluation) du programme 25 (Contrôle interne) du cadre stratégique pour la période 2012-2013.

Tableau 31.11

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Renforcer la responsabilisation et accroître la pertinence, l'efficacité, l'efficience et l'impact de la mise en œuvre des programmes

Réalisations escomptées

a) Plus grande aptitude des États Membres et du Secrétariat à prendre, en se fondant sur les inspections et les évaluations du Bureau des services de contrôle interne, y compris les conclusions de l'auto-évaluation, des décisions propres à déterminer la pertinence, l'efficience et l'efficacité de la mise en œuvre des programmes et des sous-programmes

Indicateurs de succès

a) i) Augmentation du pourcentage de constatations et recommandations programmatiques, formulées à l'issue d'inspections ou d'évaluations qui auront permis l'adoption en meilleure connaissance de cause de décisions sur l'efficience, l'efficacité et la pertinence de la mise en œuvre des programmes et sous-programmes

Mesure des résultats

2008-2009 : 38 %

2010-2011 (estimation) : 45 %

2012-2013 (objectif) : 50 %

ii) Augmentation du pourcentage d'États Membres et de directeurs de programme considérant que l'évaluation des programmes et les rapports d'inspection sont utiles et de bonne tenue

Mesure des résultats

2008-2009 : 50 %

2010-2011 (estimation) : 62 %

2012-2013 (objectif) : 70 %

iii) Augmentation du nombre de programmes évalués

Mesure des résultats

2008-2009 : 2 programmes

2010-2011 (estimation) : 2 programmes

2012-2013 (objectif) : 5 programmes

b) Plus grande aptitude des États Membres et du Secrétariat à prendre des décisions en se fondant sur les évaluations du Bureau des services de contrôle interne concernant les questions intersectorielles au sein du Secrétariat

b) i) Augmentation du pourcentage des constatations et recommandations thématiques qui ont suscité l'adoption en meilleure connaissance de cause de décisions sur l'efficacité, l'efficacité et la pertinence des travaux de l'Organisation

Mesure des résultats

2008-2009 : 38 %

2010-2011 (estimation) : 45 %

2012-2013 (objectif) : 50 %

ii) Augmentation du pourcentage d'États Membres et de directeurs de programme interrogés qui considèrent que l'évaluation thématique et les rapports d'inspection sont utiles et de bonne tenue

Mesure des résultats

2008-2009 : 52 %

2010-2011 (estimation) : 60 %

2012-2013 (objectif) : 65 %

Facteurs externes

31.26 Le sous-programme devrait atteindre ses objectifs et déboucher sur les réalisations escomptées sous réserve que des ressources extrabudgétaires soient disponibles pour les évaluations du programme et que les directeurs de programme accordent toute l'importance voulue à la conduite des inspections et des évaluations, acceptent et appuient pleinement la mise en œuvre des recommandations et se montrent ouverts aux conseils et aux orientations proposées en effectuant des auto-évaluations.

Produits

31.27 Durant l'exercice biennal 2012-2013, les produits finals ci-après seront exécutés :

a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :

i) Assemblée générale :

Services fonctionnels pour les réunions : séances de la Cinquième Commission consacrées aux questions d'évaluation (14);

- ii) Comité du programme et de la coordination :
 - a. Service fonctionnel des réunions de divers comités intergouvernementaux ou comités d'experts directement intéressés par les différents programmes évalués (14); et des séances du Comité du programme et de la coordination (10);
 - b. Document à l'intention d'organes délibérants : rapport biennal sur le renforcement du rôle de l'évaluation (1); rapports d'évaluation approfondie (6); rapports d'évaluation sur des sujets choisis par le Comité du programme et de la coordination (1); examens triennaux (3);
- b) Services de conférence, administration, contrôle (budget ordinaire) :
 - i) Inspections : cinq rapports d'inspection et deux rapports sur l'établissement de rapports sur l'exécution du programme (7); contribution du rapport annuel du BSCI (1); et suivi de l'application des recommandations issues des inspections concernant l'état de leur mise en œuvre (1); appui au Réseau interinstitutions pour les femmes et l'égalité des sexes (1);
 - ii) Évaluations : contribution au rapport annuel du BSCI (1); évaluations approfondies (2); examen de l'application, par les départements et bureaux, des recommandations d'évaluation approuvées (2); appui au Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (1); et évaluations à la demande de clients (2).

Tableau 31.12

Ressources nécessaires

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2010-2011	2012-2013 (avant actuali- sation des coûts)	2010-2011	2012-2013
Budget ordinaire				
Postes	4 836,5	6 052,2	17	23
Autres objets de dépense	2 242,3	1 187,9	–	–
Total partiel	7 078,8	7 240,1	17	23
Autres ressources provenant de contributions mises en recouvrement	1 552,5	2 021,2	2	3
Total	8 631,3	9 261,3	19	26

31.28 Le montant de 7 240 100 dollars, en augmentation nette de 161 300 dollars, permettra de financer 23 postes [1 D-2, 1 D-1, 3 P-5, 5 P-4, 4 P-3, 5 P-2 et 4 agents des services généraux (Autres classes)], soit un montant total de 6 052 200 dollars ainsi que d'autres objets de dépense (1 187 900 dollars), à savoir les autres dépenses de personnel, les consultants, les voyages du personnel, les services contractuels, les frais généraux de fonctionnement, les fournitures et accessoires, le mobilier et le matériel. L'augmentation nette à la rubrique Postes (1 215 700 dollars) s'explique notamment par l'effet-report de la création de 3 nouveaux postes [1 D-1, 1 P-2, 1 agent des services généraux (Autres classes)] durant l'exercice biennal 2010-2011 et de la conversion envisagée en postes permanents de 6 postes de personnel temporaire (autre que pour les réunions) (3 P-3, 3 P-2), compte tenu du recentrage sur l'inspection et l'évaluation. Les conversions envisagées sont compatibles avec les ajustements des effectifs indiqués dans le rapport

du Secrétaire général sur le renforcement du Bureau des services de contrôle interne (A/61/610). Dans ce rapport, le Secrétaire général avait proposé de transformer en postes permanents neuf postes précédemment financés à l'aide des crédits ouverts pour le personnel temporaire (autre que pour les réunions). Bien que le Secrétaire général ait proposé de transformer en postes permanents neuf postes, dans le cadre du budget-programme de l'exercice biennal 2010-2011, l'Assemblée générale a approuvé trois conversions, souscrivant aux observations contenues dans les paragraphes IX.9 et 10 du premier rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2010-2011 (A/64/7), dans lesquelles le Comité a constaté que le BSCI était convenu d'étudier la question de savoir s'il serait faisable de suivre la suggestion du Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit selon laquelle on pourrait envisager d'adopter une méthode d'évaluation des risques consistant à se placer au niveau du sous-programme et non plus au niveau du programme, ce qui permettrait au Bureau d'exploiter plus efficacement ses moyens d'évaluation.

- 31.29 Au paragraphe 8 du rapport d'activité du Bureau des services de contrôle interne pour la période du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010 (A/65/271 (Part. I) et Corr.1), le BSCI a indiqué que la Division de l'inspection et de l'évaluation avait étudié la possibilité d'utiliser sa méthode d'évaluation des risques au niveau des sous-programmes du Secrétariat afin de recenser les « sous-programmes à risque » et de leur accorder la priorité dans son programme de travail, de manière à les évaluer en priorité. Toutefois, faute d'informations disponibles sur les 12 indicateurs indirects de risque au niveau des sous-programmes, la Division a conclu qu'il n'était pas possible d'appliquer à ce niveau son actuelle méthode d'évaluation des risques.
- 31.30 La conversion envisagée de six postes de personnel temporaire (autre que pour les réunions) est conforme à la résolution 62/236 de l'Assemblée générale, aux termes de laquelle l'Assemblée a réaffirmé le rôle central du suivi, de l'inspection et de l'évaluation et permettrait l'exécution effective du programme de travail et des activités prescrites par les organes délibérants qu'il est prévu de réaliser en 2012-2013. En outre, la Division continuera à avoir besoin pendant l'exercice biennal 2012-2013 et au-delà des six postes de personnel temporaire (autre que pour les réunions) créés en 2008-2009 : le caractère continu des fonctions attachées à ces postes militerait en faveur de leur conversion en postes permanents.
- 31.31 L'augmentation des ressources au titre de la rubrique Postes (1 215 700 dollars) est compensée en partie par la diminution nette au titre de la rubrique Autres objets de dépense (1 054 400 dollars), imputable essentiellement au personnel temporaire (autre que pour les réunions), en conséquence de la conversion envisagée de six postes de temporaire en postes permanents et de la diminution des ressources nécessaires au titre des voyages, des consultants, des fournitures et accessoires et du mobilier et matériel. La réduction au titre des autres objets de dépense est compensée en partie par une augmentation des ressources nécessaires pour acquitter les droits de licence du système CITRIX/bureau mobile, afin de réaliser des activités critiques pour assurer la gestion de la continuité des opérations et l'augmentation de ressources nécessaires au titre des frais de fonctionnement.
- 31.32 Les autres ressources provenant de contributions mises en recouvrement devraient s'élever à 2 021 200 dollars, permettre de financer trois postes d'administrateur ainsi que des activités d'inspection et d'évaluation à l'appui des opérations de maintien de la paix. Le volume des ressources devrait augmenter de 468 700 dollars par rapport à l'exercice biennal 2010-2011, essentiellement en raison de la création proposée d'un poste P-5, dans le contexte du compte d'appui pour la période comprise entre le 1^{er} juillet 2011 et le 30 juin 2012 (A/65/761).
- 31.33 Comme suite à sa résolution 65/244, l'Assemblée générale a approuvé, dans le contexte du cadre stratégique pour 2012-2013, la décision de ramener le cycle d'évaluation des programmes, qui était de 11 à 13 années, à un cycle de 8 ans pour couvrir l'ensemble des programmes du Secrétariat et a

décidé d'inscrire dans le sous-programme 2 un indicateur de succès supplémentaire « a) iii) augmentation du nombre des programmes évalués ». La Division envisage de procéder par étapes et de ramener le cycle de 11 à 13 ans dans un premier temps à 10 ans puis à 8 ans. Pour réaliser un nouvel indicateur de résultats, la Division prévoit d'évaluer cinq programmes au cours de l'exercice biennal 2012-2013, dont le Bureau pour la coordination des affaires humanitaires, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, le Programme des Nations Unies pour l'environnement et la Commission économique pour l'Afrique. Dans le cycle de 10 ans, il est prévu que ces programmes seront évalués une fois tous les 10 ans. Comme indiqué dans la résolution 50/214 de l'Assemblée générale et noté au paragraphe 115 du rapport du Comité consultatif (A/50/7), il faut veiller à ce que les activités inscrites au budget ordinaire ne subventionnent pas des activités extrabudgétaires et vice versa. En conséquence, constatant qu'un important pourcentage des activités du programme sont financées par des ressources extrabudgétaires, la Division a l'intention de chercher à obtenir un financement en vue d'évaluer ces activités au moyen des ressources extrabudgétaires du programme, pour améliorer l'effort d'évaluation du programme.

Sous-programme 3 Investigations

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 11 101 600 dollars

- 31.34 Le sous-programme relève de la Division des investigations. Il sera mis en œuvre conformément à la stratégie décrite au sous-programme 3 (Investigations) du programme 25 (Contrôle interne) du cadre stratégique pour la période 2012-2013.

Tableau 31.13

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Assurer un respect plus rigoureux du principe de responsabilité en menant des investigations sur les éventuels cas de violation des règles ou règlements, d'irrégularité de gestion, de faute professionnelle, de gaspillage des ressources ou d'abus d'autorité

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

a) Amélioration de la qualité des investigations qui permettent à l'Organisation de faire respecter le principe de responsabilité individuelle

a) Augmentation du pourcentage de rapports d'investigation¹ aboutissant à des poursuites pour faute professionnelle

Mesure des résultats
2008-2009 : 50 %
2010-2011 (estimation) : 60 %
2012-2013 (objectif) : 70 %

¹ Les rapports d'investigation concernent uniquement ceux dans lesquels une faute professionnelle a été établie. Un rapport de clôture est publié lorsque les investigations ne permettent pas d'établir les faits signalés.

b) Sensibiliser le personnel des Nations Unies et lui donner les moyens de mener efficacement des investigations et contribuer ainsi à ce que l'Organisation fasse respecter le principe de responsabilité individuelle

b) Augmentation du nombre de membres du personnel des Nations Unies susceptibles d'avoir à mener des investigations ou à accomplir des tâches en rapport avec une investigation auxquels le Bureau des services de contrôle interne dispense une formation de base aux méthodes d'investigation

Mesure des résultats

2008-2009 : 100 %

2010-2011 (estimation) : 100 %

2012-2013 (objectif) : 100 %

Facteurs externes

- 31.35 Le sous-programme devrait atteindre ses objectifs et aboutir aux réalisations escomptées si les parties extérieures coopèrent aux investigations.

Produits

31.36 Pendant l'exercice biennal 2012-2013, les produits finals ci-après seront exécutés :

- a) Services d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) : service des séances de la Cinquième Commission (4);
- b) Services de conférence, administration et contrôle (budget ordinaire/autres ressources provenant de contributions mises en recouvrement/fonds extrabudgétaires); contrôle interne, évaluation des possibilités de fraude et d'autres violations dans les programmes, moyennant l'analyse des mécanismes de contrôle dans des opérations à risque et dans les bureaux hors Siège (1); fourniture d'une assistance et de conseils sur la prévention de fraude et d'autres fautes professionnelles et sur le gaspillage des ressources, l'abus d'autorité et la mauvaise gestion (1); fourniture d'une assistance et de connaissances techniques aux directeurs de programme ainsi qu'aux fonds et programmes administrés séparément et aux services d'investigation d'autres organismes internationaux pour répondre à leurs besoins en matière d'investigation (1); règlement des dossiers en souffrance relatifs à la période 1998-2003 (1); amélioration permanente de l'Unité de suivi confidentiel instituée par l'instruction administrative ST/AI/397 (1); fourniture de services d'investigation dans le cadre du contrôle de l'exécution des activités confiées à des fonctionnaires des Nations Unies attachés aux missions établies par le Conseil de sécurité (1); gestion de 450 affaires supplémentaires (estimation prudente) concernant des vols, des détournements de fonds, de la contrebande, des cas de corruption et d'autres fautes professionnelles ainsi que le gaspillage des ressources, l'abus d'autorité et la mauvaise gestion (1); examen de l'application, par les départements et bureaux, des recommandations issues des investigations et fourniture d'assistance (1).

Tableau 31.14

Ressources nécessaires

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2010-2011	2012-2013 (avant actuali- sation des coûts)	2010-2011	2012-2013
Budget ordinaire				
Postes	9 879,7	9 939,6	35	35
Autres objets de dépense	1 419,9	1 162,0	–	–
Total partiel	11 299,6	11 101,6	35	35
Autres ressources provenant de contributions mises en recouvrement	17 021,9	19 211,5	56	56
Fonds extrabudgétaires	444,8	475,3	2	2
Total	28 766,3	30 788,4	93	93

31.37 Le montant de 11 101 600 dollars, qui correspond à une diminution nette de 198 000 dollars, permettra de financer les 35 postes existants (1 D-2, 1 D-1, 3 P-5, 11 P-4, 7 P-3, 4 P-2, 2 agents des services généraux (Autres classes), 5 agents des services généraux (1^{re} classe) et 1 agent local), pour un montant total de 9 939 600 dollars et les autres objets de dépense (1 162 000 dollars) à savoir les autres dépenses de personnel, les consultants, les voyages, les services contractuels, les frais généraux de fonctionnement, les fournitures et accessoires, le mobilier, le matériel, les dons et les contributions. L'augmentation nette à la rubrique postes (59 900 dollars) s'explique par le redéploiement envisagé de 5 postes entre lieux d'affectation dans le sous-programme, dont le redéploiement de Vienne à New York de 2 postes P-2 d'enquêteur adjoint et de 1 poste P-3 d'enquêteur et le déploiement de Nairobi à New York de 1 poste P-4 d'enquêteur ainsi que le déploiement de Vienne à Nairobi de 1 poste P-2 d'enquêteur adjoint. Cette proposition est conforme au rapport du Secrétaire général sur le renforcement du dispositif d'investigation (A/62/582 et Corr. 1) et tient compte des dispositions des paragraphes 8 et 9 de la section II de la résolution 63/265 de l'Assemblée générale, aux termes desquels l'Assemblée a prié le Secrétaire général de veiller à ce que le Bureau des services de contrôle interne dispose, à l'intérieur de la structure approuvée, des compétences et des capacités nécessaires pour enquêter efficacement sur les allégations de fraude, de corruption et de fautes professionnelles dans la fonction des achats, une fois qu'auront été transférés à la Division des investigations les dossiers dont l'Équipe spéciale d'investigation concernant les achats était saisie. Bien qu'une proposition analogue formulée par le Secrétaire général dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2010-2011 ait été approuvée en partie par le Comité consultatif aux paragraphes IX.21 et IX.23 de son rapport (A/64/7), l'Assemblée générale, dans sa résolution 64/243, a réaffirmé sa résolution 63/287 et n'a pas souscrit à la proposition du Secrétaire général.

31.38 On se souviendra que, dans le budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010 (voir A/63/767 et Corr.1, par. 702 à 718), le Secrétaire général avait fait des propositions concernant le renforcement de la fonction investigation et avait notamment proposé de procéder à la restructuration de la Division des investigations, propositions qui avaient été avalisées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (voir A/63/841) et par le Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit (voir A/63/703). L'Assemblée générale, dans sa résolution 63/287, a décidé de ne pas créer la structure proposée et a décidé qu'à titre pilote, des centres d'investigation seront

établis à Nairobi, Vienne et New York pour la période du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2012; elle a également prié le Secrétaire général de lui soumettre un rapport préliminaire sur l'état d'avancement du projet pilote durant la deuxième partie de la reprise de sa soixante-cinquième session ainsi qu'un rapport détaillé, en même temps que le budget du compte d'appui pour l'exercice 2012/13, afin qu'elle se prononce sur l'éventuelle restructuration de la Division des investigations. Ayant à l'esprit la demande de l'Assemblée figurant dans la résolution 63/287 concernant le résultat du projet pilote, il convient de noter que l'actuelle proposition du Secrétaire général relative au redéploiement de postes n'a pas pour objet d'anticiper les conclusions qui pourraient être tirées du projet pilote mais est fondée sur l'utilisation plus efficace des ressources, de manière à répondre aux besoins effectifs d'activités d'investigation financées au moyen du budget ordinaire à New York, Vienne et Nairobi. Jusqu'à présent, les enquêtes ont essentiellement fait suite à des demandes mais il sera plus facile à l'avenir de planifier le niveau, le coût et la localisation géographique des déploiements en s'appuyant sur les tendances constatées, l'exposition au risque et les données recueillies sur la consommation de ressources pour chaque catégorie d'affaires et l'expérience des enquêteurs qui en sont chargés. À l'heure actuelle, les données chronologiques enregistrées se limitent au nombre d'affaires, à la source des demandes et à la désignation des responsables en fonction du lieu.

- 31.39 D'importantes modifications de la charge de travail de la Division n'ont pas été prises en compte lorsque l'actuelle structure de la Division des investigations a été approuvée, notamment le transfert de toutes les affaires à l'issue de la suppression de l'Équipe spéciale d'investigation concernant les achats le 31 décembre 2008. Le budget ordinaire prévoit que les effectifs chargés des enquêtes se composent de 8 postes d'enquêteur au Siège, 10 postes d'enquêteur à Vienne et 2 postes d'enquêteur à Nairobi. En outre, cinq postes d'administrateur sont prévus pour s'acquitter de fonctions essentielles concernant la médecine légale, l'assurance de la qualité et l'appui juridique au Siège. S'agissant de la charge de travail relative aux investigations, les nouveaux cas en 2010, au titre du budget ordinaire, sont ventilés comme suit : 19 cas à New York, 13 cas à Vienne et 8 à Nairobi.
- 31.40 Le redéploiement d'un poste d'enquêteur P-4 de Nairobi à New York est proposé pour répondre aux demandes résultant de l'intégration des responsabilités de l'Équipe spéciale d'investigation et pour fournir un appui supplémentaire s'agissant des questions relatives aux achats à tous les bureaux. Dans le même temps, la moindre demande d'investigations relatives aux achats, au titre des activités financées par le budget ordinaire à Nairobi, sera traitée par un enquêteur adjoint P-2 qui sera redéployé de Vienne, où les moyens sont supérieurs à la demande.
- 31.41 Le redéploiement de 2 postes P-2 et de 1 poste P-3 de Vienne à New York permettra de répondre à la demande de rapports d'investigation de meilleure qualité et de dispenser un appui après enquête. Ces demandes concernent essentiellement la nouvelle administration de la justice, car tous les rapports d'enquête comportant des conclusions défavorables et entraînant des poursuites nécessiteront un appui extensif après investigation, y compris sur le plan de la documentation et des témoignages dans chaque affaire, ce qui n'était pas nécessaire dans l'ancien système. Il est proposé de redéployer 2 postes P-2 d'enquêteur adjoint de Vienne au Siège, à la Section des pratiques professionnelles, et 1 poste P-3 d'enquêteur servira à renforcer l'activité du Groupe de police scientifique, dont le chef sera basé à New York. Le niveau d'appui fourni est exposé plus en détail dans le rapport du Bureau des services de contrôle interne sur ses activités pendant la période allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010 (A/65/271 (Part I) et Corr. 1).
- 31.42 La diminution des ressources prévues pour les autres objets de dépense concerne essentiellement la diminution des voyages, sur la base de l'historique des dépenses, ainsi que des services contractuels (diminution des ressources nécessaires pour l'achat du système Prodiagio de gestion des dossiers). Bien que des crédits d'un montant total de 174 000 dollars aient été ouverts pour ce

système pendant le budget de l'exercice 2010-2011, cet achat est reporté en 2012-2013, en raison des limites observées lors de la phase d'essai, qui ont montré que les besoins des bureaux extérieurs de la Division ne seraient pas satisfaits. D'autres options permettant de pallier ces limitations seraient onéreuses pour l'Organisation et l'achat du système ne serait pas une solution acceptable, compte tenu du fait que la Division a des enquêteurs résidents dans sept missions. En conséquence, le crédit de 130 100 dollars dont l'ouverture est à nouveau demandée au budget de l'exercice biennal 2012-2013 permettra d'acquérir un autre système qui réponde aux besoins en matière de sécurité, d'accessibilité et de gestion des dossiers.

- 31.43 Le sous-programme est financé par des ressources extrabudgétaires d'un montant estimatif de 475 300 dollars et par d'autres ressources provenant de contributions mises en recouvrement d'un montant estimatif de 19 211 500 dollars, qui serviront, entre autres, à financer 58 postes (42 administrateurs, 1 G (1^{re} classe), 12 agents des services généraux (Autres classes), 2 agents locaux et 1 agent du service mobile), dont les titulaires se consacreront aux activités d'enquête concernant les fonds et programmes des Nations Unies, le Tribunal pénal international pour le Rwanda et les opérations de maintien de la paix. L'augmentation au titre des autres ressources provenant de contributions mises en recouvrement (2 189 600 dollars) concerne essentiellement l'augmentation escomptée des besoins de personnel temporaire (autre que pour les réunions) pour le compte d'appui pendant la période allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012 (A/65/761). Le volume estimatif des ressources extrabudgétaires de l'exercice biennal 2012-2013 demeure pour l'essentiel inchangé par rapport à 2010-2011.

C. Appui au programme

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 2 635 900 dollars

- 31.44 C'est le Service administratif qui est chargé de fournir l'appui technique nécessaire au bon déroulement du programme de contrôle interne.

Produits

- 31.45 Les produits prévus pour l'exercice biennal sont les suivants : conseils aux responsables du BSCI dans le domaine de l'administration, des finances, du personnel et du budget (1); service de l'organe de contrôle du BSCI (1); administration des effectifs et des crédits du Bureau des services de contrôle interne à New York, à Genève, à Vienne, à Nairobi et dans d'autres lieux d'affectation, y compris les diverses missions de maintien de la paix et les tribunaux, en vertu de la délégation de pouvoirs du Secrétaire général (voir ST/AI/401 et ST/AI/2003/4) et conformément aux dispositions réglementaires de l'ONU (1).

Tableau 31.15

Ressources nécessaires

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2010-2011	2012-2013 (avant actuali- sation des coûts)	2010-2011	2012-2013
Budget ordinaire				
Postes	1 826,0	1 826,0	8	8
Autres objets de dépense	794,9	809,9	–	–
Total partiel	2 620,9	2 635,9	8	8
Autres ressources provenant de contributions mises en recouvrement	1 130,5	1 031,5	4	4
Total	3 751,4	3 667,4	12	12

- 31.46 Le montant de 2 635 900 dollars, soit une augmentation de 15 000 dollars, permettra de financer les huit postes existants [1 P-5, 1 P-4, 1 P-3, 1 G(1^{re} C) et 4 agents des services généraux (Autres classes)] pour un montant total de 1 826 000 dollars et les autres objets de dépense (809 900 dollars), à savoir les autres dépenses de personnel, les voyages, les services contractuels, les frais généraux de fonctionnement, les fournitures et accessoires, le mobilier et le matériel. L'augmentation des ressources nécessaires au titre des autres objets de dépense, essentiellement due aux services contractuels d'accès au réseau (80 000 dollars) pour permettre au personnel hors Siège d'accéder aux applications AutoAudit et IssueTrack, aux besoins accrus de matériel et de services d'hébergement informatique, est compensée en partie par une diminution des ressources au titre des frais généraux de fonctionnement, en raison de la diminution des coûts standard des services de téléphone et de télécopie au Siège (420 dollars par personne et par an, soit 35 dollars par personne par mois) contre 1 400 dollars par personne et par an, soit 117 dollars par personne et par mois en 2010-2011.
- 31.47 Le sous-programme, qui est financé par d'autres ressources provenant de contributions mises en recouvrement d'un montant estimatif de 1 031 500 dollars, comporte quatre postes (1 administrateur et 3 agents des services généraux) dont les titulaires seront chargés de fournir l'appui technique nécessaire au bon déroulement du programme de contrôle interne concernant les activités liées aux opérations de maintien de la paix. La diminution escomptée de 99 000 dollars découle de la diminution des besoins au titre des frais généraux de fonctionnement.

Tableau 31.16

État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle

Résumé de la recommandation

Suite donnée à la recommandation

Rapport du Comité des commissaires aux comptes

(A/65/5 (vol. I), chap. II)

Le Comité recommande au Bureau des services de contrôle interne d'accélérer l'évaluation des risques de

Recommandation appliquée. La Division de l'audit interne a achevé l'évaluation des risques de tous ses principaux clients, dont les commissions régionales et le

Résumé de la recommandation

Suite donnée à la recommandation

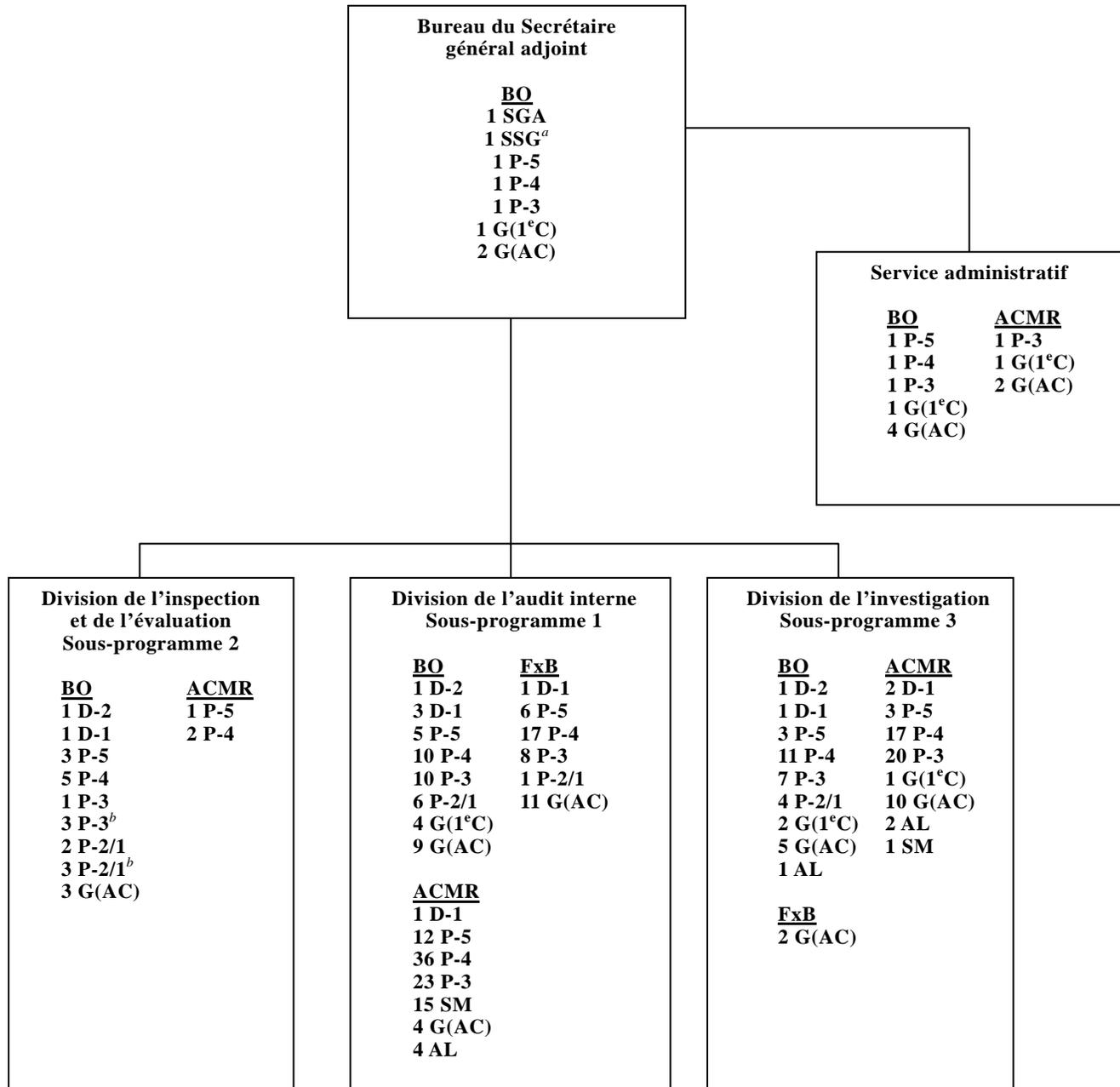
l'ensemble des entités qui relèvent de sa compétence (par. 454).

Cabinet du Secrétaire général.

Le Comité recommande au Bureau des services de contrôle interne d'accroître encore le taux d'exécution de ses missions d'audit, notamment en réduisant son taux de vacance de postes (par. 456).

En cours. La Division de l'audit interne prend des mesures pour améliorer encore sa productivité, ainsi, la révision de l'application informatique AutoAudit améliorera l'efficacité et la documentation de ses activités. La Division continue à s'employer à réduire le taux de vacance en pourvoyant rapidement les postes, dans toute la mesure possible.

Bureau des services de contrôle interne Organigramme et répartition des postes pour l'exercice biennal 2012-2013



Abbreviations : ACMR : autres ressources provenant de contributions mises en recouvrement; BO : budget ordinaire; FxB : fonds extrabudgétaires; G(1^oC) : agent des services généraux (1^o classe); G(AC) : agent des services généraux (Autres classes); AL : agent local; SM : agent du Service mobile.

^a Nouveaux postes.

^b Conversion en postes permanents de postes de personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Annexe

Produits de l'exercice 2010-2011 qui ne seront pas reconduits pendant l'exercice 2012-2013

<i>A/64/6 (Sect. 30), paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
30.22 a) i)	Services fonctionnels pour les réunions : séance de la Cinquième Commission consacrée aux questions d'évaluation	6	Le Comité du programme et de la coordination a porté à deux ans son cycle d'examen des rapports d'évaluation, qui était précédemment d'une année, d'où une réduction du nombre des documents établis à l'intention des organes intergouvernementaux.
30.22 a) ii) a.	Services fonctionnels pour les réunions de divers comités intergouvernementaux ou comités d'experts directement intéressés par les différents programmes évalués	6	Idem
	Services fonctionnels pour les séances du Comité du programme et de la coordination	6	Idem
30.22 a) ii) b.	Documentation à l'intention des organes délibérants : rapports d'évaluation approfondis	3	Idem
	Rapports d'évaluation sur des sujets choisis par le Comité du programme et de la coordination (1)	1	
30.22 c) i)	Inspections : rapports d'inspection	5	Idem
	Rapports sur le respect de l'obligation de rendre compte de l'exécution des programmes	2	
30.22 c) ii)	Appui aux responsables de programme pour le renforcement des capacités d'auto-évaluation et offre de formation à leur demande	1	Aux termes du paragraphe 3 de sa résolution 63/276, l'Assemblée générale a souscrit aux principes de la gestion axée sur les résultats, comme l'a recommandé le Comité consultatif au paragraphe 38 de son rapport (A/63/457). Dans sa résolution 64/259, elle a prié le Secrétaire général de prendre les mesures voulues pour
30.22 c) ii)	Appui et conseils méthodologiques aux responsables de programme en matière d'auto-évaluation	1	accélérer la mise en pratique de la gestion axée sur les résultats. Par sa résolution 65/244, sur la planification des programmes, elle a fait siennes les conclusions et recommandations du Comité du programme et de la coordination sur le projet de cadre stratégique pour la période 2012-2013 qui figurent dans son rapport sur les travaux de sa cinquantième session (A/65/16). Dans ce rapport, le Comité du programme et de la

Titre IX Contrôle interne

*A/64/6 (Sect. 30),
paragraphe*

Produit

Quantité Explication

coordination a approuvé le cadre stratégique du programme 24, qui prévoit la fourniture de grandes orientations et d'un appui en vue de l'utilisation plus efficace de la gestion axée sur les résultats, y compris de pratiques de suivi et d'autres évaluations régulières et systématiques [voir par. 24.4 du document A/65/6 (Prog. 24)].

Total

31
